



Assurance PLAISANCE
n° AN 679 832

M FILY JACQUES
5 IMPASSE DU PARC DE KERTHOMAS
56880 PLOEREN

Attestation d'assurance navigation de plaisance

Paris, le 29 mai 2016

Generali IARD atteste que l'assuré

M FILY JACQUES
5 IMPASSE DU PARC DE KERTHOMAS
56880 PLOEREN

est titulaire du contrat PLAISANCE n° AN 679 832 qui garantit le bateau de plaisance :

- ANNE ET SEBASTIEN
- marque : CN DEL PARDO
- modèle : GRAND SOLEIL 43

contre les risques suivants :

- dommages causés par le bateau aux ouvrages du port,
- renflouement et retraitement de l'épave en cas de naufrage à l'intérieur du port et du chenal d'accès,
- dommages corporels et matériels causés aux tiers par le bateau et engageant la responsabilité civile de son propriétaire.

La présente attestation est valable du 23 juillet 2016 au 22 juillet 2017, sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Stéphane DEDEYAN
Directeur Général Délégué